

## LE CESE RACCROCHE LE FUTUR DE LA POLITIQUE RÉGIONALE À LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### O. DERRUINE – GROUPE II, DÉCEMBRE 2007

Comme tous les trois ans, la Commission européenne a présenté en mai le rapport sur la cohésion économique et sociale. L'objectif est de mettre en lumière les grandes tendances dans l'UE (en particulier, y a-t-il un rattrapage des pays/régions dit(e)s en retard de développement) et à cet égard, la contribution des fonds structurels. Cette quatrième édition, la première depuis les élargissements de 2004 et 2007, présente la particularité de se pencher également sur la cohésion territoriale, tout nouvel objectif de l'UE en vertu du Traité de Lisbonne. Aussi, le rapport s'accompagne d'une consultation afin de poser les éléments du débat de la politique régionale pour l'après-2013.

Au niveau national, le rapport constate que le retard des pays de la cohésion en termes de PIB/tête se comble, quoique les progrès du Portugal soient moins nets depuis 2000. En ce qui concerne les nouveaux Etats membres, la croissance des pays Baltes en particulier est époustouflante : ils ont doublé leur PIB/tête en l'espace de 10 ans. Alors qu'aujourd'hui, 12 Etats membres sur les 27 se caractérisent par un niveau de PIB/tête inférieur au seuil (régional) de référence de 75 % de la moyenne communautaire, il n'en resterait plus que 3 d'ici la fin de cette période de programmation. Il importe donc selon le Comité que les Etats membres réfléchissent dès aujourd'hui à un ajustement de ce critère qui autrement perdrait de sa pertinence.

Au niveau régional, la convergence est moins marquée. Ceci dit, il est encourageant de noter que depuis 2000, les régions les moins riches participent pleinement au dynamisme économique. Malgré cela, on est encore loin du « développement harmonieux » de l'espace européen prescrit par le Traité. En effet, contrairement aux Etats-Unis qui peuvent s'appuyer sur 4 pôles de développement, l'essentiel de l'activité, de la richesse et des emplois reste concentrée dans le hub économique traditionnel (le pentagone délimité par Londres, Munich, Hambourg, Milan et Paris).

La situation sur le plan de l'emploi est interpellante car elle ne montre pas de signe d'amélioration durable dans les régions les plus pauvres où il y a donc arbitrage entre ces deux statistiques,

Le rapport révèle que le défi démographique se fait déjà sentir aujourd'hui : 1 région sur 3 est déjà en déclin démographique, les flux migratoires étant insuffisants et 1 sur 4 se maintient à niveau grâce à l'immigration

En réponse à la consultation, le Comité propose la création d'un Fonds Démographique. Il s'agirait de soutenir par une action européenne les efforts des gouvernements qui visent à aider à la modernisation et la rénovation des écoles en particulier dans les zones rurales pour éviter l'exode des jeunes ménages et au déploiement de structure d'accueil des enfants (0-6 ans) et des personnes âgées. En définitive, ce Fonds contribuerait à encourager la natalité et la participation des femmes sur le marché du travail.

Le Comité marque son désaccord avec la Commission européenne qui estime que la politique régionale doit jouer à fond la carte de la Stratégie de Lisbonne. Il plaide plutôt pour un ancrage plus profond à la Stratégie de Développement Durable car celle-ci s'inscrit dans le long terme et les objectifs poursuivis (santé, gestion des ressources naturelles, environnement urbain, changement climatique...) sont beaucoup plus vaste que la compétitivité. Aussi, en se dégageant de l'impératif de compétitivité, on donne davantage de place à la coordination transrégionale. De la sorte et ainsi que des études prospectives le montrent, des pôles de développement décentralisés s'étendant sur l'ensemble du territoire européenne pourrait éclore, ce qui ouvrirait la voie à une meilleure répartition de la richesse, de l'activité et de

l'emploi et à une réduction des coûts environnementaux liés à la concentration urbaine. Pareille dynamique permettrait également de cicatrifier la fracture territoriale de plus en plus marquée et qui se traduit notamment par le fait que « la quasi-totalité des villes qui enregistrent un taux de chômage égal ou supérieur à 10% comptent certaines zones dans lesquelles ce pourcentage est au moins deux fois plus élevé que la moyenne de la ville ». L'un des éléments concrets pour changer de cap et donner davantage de poids à la Stratégie de Développement Durable consiste à se référer à d'autres statistiques en plus du PIB/tête : taux de chômage et d'emploi, étendue de la protection sociale, accessibilité à des SIG de qualité et abordable, inégalité des revenus et émissions de CO2.

Surtout, le Comité insiste ardemment pour que les organisations représentatives de la société civile soient activement impliquées dans la nouvelle gouvernance à plusieurs niveaux qui sera précisée dans le Livre vert sur la cohésion territoriale que la Commission présentera en septembre 2008. La reconnaissance de ces organisations décroiserait la politique régionale qui reste confinée aux cercles politiques et administratifs et s'inscrirait dans la logique de l'*ownership*, du partenariat et de la démocratie participative qui ont été vantées à maintes reprises au cours des dernières années.

(Le rapport a été adopté par 88 pour, aucun voix contre, aucune abstention.)